

No 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2005 : Défis
méthodologiques reliés aux
besoins futurs d'information**



2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

REMANIEMENT DU REGISTRE DES ENTREPRISES ET DES ENQUÊTES-ENTREPRISES AU ROYAUME-UNI POUR PERMETTRE LA PRODUCTION DE MEILLEURES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Mark Pont, Mike Hidioglou, John Perry, Paul Smith, Pam Tate

RÉSUMÉ

L'Office for National Statistics (ONS) du Royaume-Uni lance un programme de développement visant les enquêtes-entreprises, en vue de satisfaire aux recommandations d'un rapport gouvernemental récent demandant que l'on améliore les statistiques économiques, et plus particulièrement les statistiques économiques régionales. Un objectif important est de fournir des estimations de bonne qualité de la valeur ajoutée brute pour les 12 régions administratives du Royaume-Uni et d'améliorer les statistiques de soutien pour les petites régions, en tant qu'élément d'un système intégré produisant des comptes nationaux ainsi que régionaux.

La communication décrit certains problèmes que doit résoudre l'ONS, ainsi que les plans visant à répondre à ces exigences par la voie de deux canaux. Il s'agit tout d'abord du remaniement de l'Inter-Departmental Business Register (IDBR), qui est la base de sondage des enquêtes-entreprises de l'ONS. En deuxième lieu, il faudra intégrer certaines de nos enquêtes-entreprises et adopter des méthodes d'enquête communes. Les travaux tireront parti des nouveaux outils développés dans le cadre du programme de modernisation de l'ONS. Les principaux domaines de développement statistique comprennent une nouvelle stratégie de stratification et d'estimation connexe par domaine, et l'amélioration des méthodes de refonte des données en fonction des entités commerciales à divers niveaux.

MOTS CLÉS : registre des entreprises; modernisation; remaniement; statistiques régionales

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

Au cours des dernières années, une série d'initiatives, d'examins et d'objectifs ont influencé la façon d'envisager la production des statistiques économiques au Royaume-Uni, et plus particulièrement celles produites dans le cadre des enquêtes-entreprises. Les principaux facteurs en cause sont les suivants :

- la modernisation des systèmes statistiques de l'ONS;
- le remaniement et l'intégration des systèmes d'enquêtes-entreprises, afin de tirer parti des nouveaux systèmes lorsqu'ils seront disponibles;
- le remaniement du registre des entreprises de l'ONS, en vue de son transfert à une nouvelle plate-forme informatique et de l'adoption de nouvelles fonctions qui seront nécessaires pour appuyer d'autres changements;
- un examen externe des statistiques dans le contexte de l'élaboration de politiques économiques (Allsopp 2004), l'*Allsopp Review*.

Ces quatre grands projets sont fortement interreliés en ce qui a trait à leur effet sur les enquêtes-entreprises à l'ONS, et il n'est pas possible de faire de distinction entre les étapes proposées pour les réaliser. Ensemble, toutefois, ils devraient être à la source d'une transformation radicale des enquêtes-entreprises effectuées par l'ONS. Des changements importants ont été apportés au système des enquêtes-entreprises auparavant, mais ils se sont généralement limités à certains secteurs (par exemple, l'avènement des enquêtes mensuelles et trimestrielles dans le secteur des services au début des années 1990) ou à certaines périodes (par exemple, la fusion des enquêtes annuelles pour la réalisation de l'Annual Business Inquiry, en 1997-1998).

L'étendue des changements proposés est donc vaste, et il faudra consacrer beaucoup de temps au développement et à la mise en œuvre. Les changements proposés ne sont peut-être pas plus nombreux que ceux qui se sont produits à divers moments au cours des années 1990, mais la différence dans le cas présent tient à la nécessité de les intégrer,

afin de rendre le système cohérent, tout en poursuivant les activités courantes. En résumé, le défi consiste à apporter des changements à l'ensemble d'un programme et à gérer les retombées de façon appropriée.

Dans la présente communication, nous décrivons deux éléments principaux du programme de développement : le remaniement du registre interministériel des entreprises et l'intégration des enquêtes. Le document est organisé de la façon suivante. Un résumé des objectifs d'Allsopp est fourni à la section 2. Le registre des entreprises est décrit à la section 3, et le remaniement nécessaire pour donner suite aux travaux d'Allsopp est abordé dans la section 4. Le plan proposé pour l'intégration des enquêtes-entreprises et des méthodes connexes est abordé à la section 5. Certaines conclusions figurent à la section 6.

2. L'ALLSOPP REVIEW

L'Allsopp Review portait sur deux éléments principaux : la demande et la fourniture de données régionales, et la correspondance entre les statistiques économiques et l'évolution de la structure de l'économie. Dans le premier cas, on a conclu de façon générale qu'il était nécessaire d'améliorer les données régionales, y compris : des estimations actuelles et de bonne qualité de la valeur ajoutée brute (VAB), sur une base annuelle, pour les 12 régions administratives du Royaume-Uni, une gamme d'indicateurs opportuns, en vue d'évaluer les activités régionales à court terme, et une mesure plus actuelle de la croissance régionale infra-annuelle de la VAB, sur la base d'enquêtes à court terme. En ce qui a trait au deuxième élément, les grandes conclusions étaient que l'évolution de la structure de l'économie a donné lieu à des déséquilibres, particulièrement entre le traitement du secteur de la fabrication et de celui des services, qui doivent être résolus. Parmi les exigences principales s'appliquant au secteur de l'industrie figure le soutien de la production d'un cadre cohérent et uniforme pour répondre aux demandes de base de statistiques économiques et, dans cette perspective, le déséquilibre ne découle pas tant de l'asymétrie sectorielle dans les principales enquêtes-entreprises, mais plutôt de l'absence de détails sur les produits et de données incomplètes sur les prix dans le secteur des services. L'étude recommandait un examen du niveau de stratification industrielle pour les enquêtes-entreprises, y compris l'adoption de procédures plus souples, et un énoncé des priorités nationales, régionales et industrielles pour la production de statistiques.

Parmi les recommandations qui en ont découlé pour le registre des entreprises et les enquêtes-entreprises figure le prolongement de l>IDBR et des techniques méthodologiques connexes, en vue d'assurer une gestion plus poussée des intrants et des extrants du processus d'enquêtes-entreprises, ainsi que l'élargissement de l'échantillon de l'ABI, afin de produire de meilleures estimations régionales. Il se pourrait que la taille des échantillons des enquêtes mensuelles sur le chiffre d'affaires doive être augmentée, afin de produire de meilleures mesures annuelles anticipées. L'estimation des ventes de produits pour toutes les industries, de même que leur niveau d'actualité et de détail, doivent être assujettis principalement aux exigences du fournisseur plutôt qu'à celles de l'utilisateur. L'ONS devrait adopter un système d'enquêtes-entreprises entièrement cohérent à long terme et devrait évaluer : les rôles pertinents des données d'enquêtes et des données administratives, le prolongement des enquêtes en vue d'englober les industries qui ne sont pas couvertes à l'heure actuelle, ainsi que la combinaison et l'intégration des enquêtes.

L'ONS prévoit atteindre ces objectifs en remaniant son registre des entreprises, ainsi qu'en revoyant et en intégrant certaines des principales enquêtes annuelles et infra-annuelles.

3. L'INTER-DEPARTMENTAL BUSINESS REGISTER

3.1 Introduction

L'Inter-Departmental Business Register (IDBR) est une liste des entreprises du Royaume-Uni dressée par l'ONS. Elle sert à sélectionner les échantillons des enquêtes-entreprises et à produire des analyses des activités des entreprises. L>IDBR joue un rôle stratégique important à l'égard des statistiques officielles, et un bon registre est essentiel pour sous-tendre la production des comptes nationaux.

L'IDBR couvre toutes les entreprises enregistrées aux fins de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou les employeurs utilisant des régimes d'imposition à la source. Par conséquent, l'IDBR englobe à la fois le secteur privé, y compris les organismes sans but lucratif, et le secteur public, y compris l'administration publique.

3.2 Unités statistiques

Les deux unités importantes dans le présent contexte sont l'entreprise et l'unité locale (UL), chacune étant définie de façon précise dans le règlement de l'UE sur les unités statistiques (CEE 1993), de la façon suivante. L'entreprise correspond à « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens ou de services, jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise peut exercer une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux et correspondre à une seule unité légale ». L'*unité locale* est définie comme « une entreprise ou une partie d'entreprise (atelier, usine, magasin, bureau, entrepôt ou mine) sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise ».

L'échantillonnage et l'envoi par la poste se font sur la base de l'*unité de déclaration* (UD). L'UD correspond à l'adresse postale d'une entreprise et à l'unité pour laquelle l'entreprise déclare ses données d'enquête à l'ONS. En général, l'UD est similaire à l'entreprise. Dans certains cas complexes, les entreprises sont subdivisées en UD selon leurs activités ou leur situation géographique, lesquelles sont définies en regroupant les UL appropriées de l'entreprise.

Les structures des entreprises de l'IDBR sont mises à jour à partir d'une enquête annuelle appelée Business Register Survey (BRS). Cette enquête sert à recueillir des données auprès des entreprises les plus importantes et d'un échantillon d'entreprises plus petites concernant leurs activités et le nombre d'employés à chaque emplacement exploité. Tout comme l'Annual Business Inquiry (ABI), la BRS est conçue en vue de répondre aux exigences des utilisateurs en ce qui a trait à la production de statistiques pour de petites régions géographiques.

3.3 Modalités d'échantillonnage et de collecte des données

L'échantillonnage est effectué au moyen de la méthode du nombre aléatoire permanent (NAP) (Ohlsson 1995), grâce à laquelle on tire des échantillons aléatoires simples stratifiés. La plupart des enquêtes-entreprises sont stratifiées selon l'industrie et la taille, qui correspondent généralement au nombre d'employés, mais certaines utilisent le chiffre d'affaires. Le système de sélection actuel permet l'utilisation d'une seule variable de taille, et il n'est pas approprié pour la définition de strates à partir de codes non consécutifs de la Classification type des industries (CTI (2003)) (ONS 2002). Par conséquent, le système actuel de stratification, qui répondait aux besoins des utilisateurs au début des années 1990, lorsqu'il a été élaboré, ne comprend pas suffisamment de fonctions pour répondre aux besoins plus larges d'information d'aujourd'hui.

L'unité choisie pour l'échantillonnage dans la plupart des enquêtes est l'UD. Comme il est mentionné précédemment, l'UD correspond généralement à l'ensemble d'une entreprise, mais dans certains cas complexes, les entreprises sont réparties en deux UD ou plus. Ces modalités signifient qu'il n'y a pas de cohérence entre les niveaux utilisés pour la sélection, et elles restreignent l'étendue de la création de structures de collecte de données différentes pour différentes enquêtes. Le système réagit en outre à la restructuration des entreprises, auquel cas des liens potentiellement importants entre l'ancienne et la nouvelle structure peuvent être perdus. Par ailleurs, les structures des entreprises ont un niveau d'actualité variable. Enfin, les valeurs relatives à l'emploi pour chaque UD de l'IDBR sont essentiellement mises à jour une fois par année, ce qui peut entraîner des écarts importants dans les estimations.

Dans la section qui suit, nous faisons état des façons de résoudre ces lacunes.

4. REGISTRE DES ENTREPRISES PROPOSÉ

4.1 Entités d'échantillonnage et de collecte des données

Les changements qui seront apportés à l'IDBR visent à donner suite à une série de développements de la façon suivante. Tout d'abord, l'ONS passe à de nouveaux systèmes informatiques, qui nécessiteront une certaine réorganisation des données de l'IDBR. Le nouveau registre des entreprises rendra compte des changements touchant la réglementation européenne sur les registres d'entreprises, un changement important à cet égard étant une meilleure définition opérationnelle de l'entreprise. La demande de statistiques au niveau régional et à un niveau moins détaillé augmente. Une partie de cette demande pourrait être satisfaite grâce à une meilleure utilisation des données de sources administratives. Le nouveau registre des entreprises jouera un rôle important comme passerelle vers ces données liées aux entreprises et comme outil pour faciliter le couplage des données administratives et des données d'enquêtes. Enfin, la demande augmente aux niveaux national et international en ce qui a trait aux données sur la démographie des entreprises sur la base des registres statistiques d'entreprises.

Parallèlement, il est proposé d'améliorer la souplesse des structures de collecte des données, afin de répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs. Comme il est indiqué dans la section 3.2, les UD servent à deux fins : il s'agit à la fois d'unités d'échantillonnage et d'unités de collecte. L'adoption d'entités de collecte de données (ECD) fera en sorte qu'un ensemble d'unités sera consacré à la collecte des données. Ces unités seront élaborées en vue de maximiser l'utilité des données demandées aux entreprises visées par les enquêtes, tout en assurant un échantillonnage uniforme au même niveau — l'entreprise — pour toutes les entreprises. L'utilisation d'une unité type pour l'échantillonnage constitue un aspect important de la coordination en vue de l'intégration des données. Étant donné la gamme variée de façons dont les entreprises peuvent ou souhaitent fournir l'information, il est nécessaire de déterminer pour chaque enquête les modalités grâce auxquelles les éléments de données seront acquis pour chaque entreprise échantillonnée. Ces modalités correspondent aux attributs des ECD. Ceux-ci se répartissent en trois catégories : (i) *couverture* : définition du rapport entre l'entité au sujet de laquelle des données sont recueillies et l'entité statistique pour laquelle les données sont requises; (ii) *instrument de collecte* : méthode d'obtention des données, par exemple, questionnaire, interview téléphonique, dossier administratif, etc.; (iii) *personne-ressource* : nom du répondant, adresse et numéro de téléphone, à l'intérieur de la structure d'exploitation de l'entreprise.

Les ECD sont créées uniquement pour certaines entreprises et sont propres à une enquête. Idéalement, nous souhaitons en produire le plus grand nombre possible automatiquement, grâce à un algorithme fondé sur les entités statistiques de l'IDBR, les liens administratifs connexes, et la façon dont les données sont recueillies auprès des répondants. Elles peuvent être modifiées manuellement, afin de tenir compte des données obtenues auprès des répondants. La plupart des entreprises ont un seul emplacement, ce qui fait que la structure des ECD est, dans la plupart des cas, très simple. Dans les cas plus complexes, nous nous attendons à ce que les ECD soient définies sur une base régionale ou industrielle, ou selon la région ou l'industrie. Dans les cas les plus complexes, il se peut qu'une plus grande souplesse soit requise, afin de définir les ECD selon un ensemble d'aspects industriels, régionaux, organisationnels et autres. D'autres travaux doivent être effectués, afin d'évaluer la mesure dans laquelle il sera possible d'automatiser le système, compte tenu de la diversité des structures des entreprises au Royaume-Uni.

L'importance accrue des structures de collecte des données fait ressortir encore davantage le processus de détermination et de mise à jour des structures des entreprises, ce qu'on appelle l'établissement de profils. L'établissement de profils doit compter sur des ressources suffisantes et être suffisamment souple pour maximiser les avantages découlant des nouvelles propositions.

4.2 Variables auxiliaires pour la stratification et l'estimation

Le deuxième avantage statistique majeur découlant du remaniement de l'IDBR est l'amélioration de la stratification. À l'ONS, la stratification a toujours été limitée aux strates rectangulaires et à une gamme très restreinte de variables. Du fait de l'accent qui a été longtemps mis sur les activités et de la prolifération des codes d'activité dans les systèmes de codage comme la NACE et son pendant au Royaume-Uni, la CTI (2003), une stratification industrielle détaillée a signifié que, pour certaines enquêtes, la population des entreprises dans de nombreuses strates était très limitée.

Pour mettre en œuvre les recommandations de l'Allsopp Review, les régions deviennent une variable de stratification importante. La taille des échantillons n'est pas suffisante pour appuyer l'ajout de strates régionales au niveau de détail actuel, ce qui fait que nous avons besoin d'une nouvelle stratégie. Nous devons par conséquent nous assurer que la base de l'IDBR remaniée est suffisamment souple pour permettre toute la gamme d'options de stratification qui pourraient être requises à l'avenir, y compris les points suivants.

- Les strates doivent être suffisamment importantes. Cochran (1977, page 153) recommande environ 30 unités pour que les méthodes relatives aux échantillons importants soient valides, mais dans les faits, des tailles d'échantillons aussi importantes ne sont pas pratiques à l'intérieur de la structure actuelle des enquêtes-entreprises de l'ONS. Dans le cadre des remaniements récents (et plus particulièrement pour la Retail Sales Inquiry), nous avons visé un taux de réponse de 20 questionnaires par strate (une fois la non-réponse prévue prise en compte), ce qui constitue une amélioration par rapport aux plans de sondage antérieurs qui parfois comptaient aussi peu que 5 unités *échantillonnées* (non répondantes). L'utilisation d'un estimateur de ratio combiné peut faire en sorte que le nombre de réponses utilisé pour estimer les ratios est plus approprié.
- Une stratification d'industrie moins détaillée et une utilisation plus polyvalente des différents niveaux de la CTI, selon la taille des populations, l'homogénéité des catégories de la CTI, etc. La stratification industrielle réduite est le prix à payer pour un contrôle additionnel au niveau régional, et cela signifie une plus grande variabilité de certaines estimations et l'utilisation de techniques d'estimation par domaine.
- La disponibilité de variables additionnelles pour la stratification et l'estimation. Idéalement, elles seront faciles à créer, ce qui fait que la stratification ne devrait pas se limiter à un petit ensemble de variables. Toutes les données ou toutes les combinaisons de données devraient être disponibles pour la stratification, à condition de figurer dans le registre. Cela pourrait comprendre la prise en compte de la complexité des entreprises au moment de la stratification. Compte tenu de la demande accrue de statistiques régionales, il se peut que nous souhaitions avoir un meilleur contrôle concernant la couverture des entreprises ayant des activités dans plus d'une région ou dans plus d'un secteur industriel.

5. INTÉGRATION DES ENQUÊTES-ENTREPRISES

5.1 Intégration

Au moment de la collecte des données sur les entreprises à des fins statistiques, l'objectif visé est l'utilisation des données extraites directement des systèmes comptables et d'information de gestion des entreprises et/ou de leurs comptes publiés, de leurs déclarations de revenu et d'autres données fournies aux organismes gouvernementaux. Toutefois, divers obstacles juridiques, administratifs et techniques doivent être surmontés avant que cela soit possible, et il faudra beaucoup de temps pour atteindre cet objectif.

En attendant, il est clairement nécessaire de donner suite aux demandes accrues concernant l'étendue et la qualité des statistiques économiques, et l'ONS doit trouver des façons d'y répondre, tout en maintenant ses coûts et ceux des entreprises à un niveau acceptable. Ainsi, l'ONS a mis en œuvre un programme de travail majeur, qui répond aux objectifs de l'Allsopp Review, en plus d'aborder certaines questions plus larges concernant l'intégration des principales enquêtes-entreprises.

5.2 Registre des entreprises et enquête sur l'emploi

La majeure partie de l'intégration actuellement en cours à l'ONS a trait à la combinaison de la BRS existante et de l'Annual Business Inquiry (partie 1) (ABI/1), qui comportent actuellement des plans d'échantillonnage similaires. La BRS a été décrite dans la section 3.2. L'ABI/1 est l'enquête utilisée pour produire des estimations de l'emploi pour toute une gamme de niveaux de détail. Les valeurs relatives à l'emploi sont recueillies auprès des UD et elles servent à produire des estimations nationales. Les estimations régionales sont produites à partir de valeurs qui sont imputées pour les UL, selon les données sur l'emploi de l'UD remaniées en fonction de la dernière structure connue de l'entreprise, à partir d'un modèle.

L'enquête proposée sur le registre des entreprises et l'emploi (BRES) comporte des améliorations à la fois pour le registre des entreprises et les estimations de l'emploi. Ces dernières sont améliorées, étant donné qu'elles seront

produites à partir de données recueillies directement auprès des unités locales, ce qui aura pour effet de supprimer les erreurs liées à la reformulation des données en fonction d'une base de sondage périmée. Le registre des entreprises et les estimations de l'emploi profiteront de l'échantillon plus large découlant de la combinaison, et les coûts pour les répondants des enquêtes combinées devraient être inférieurs au total pour chacune des enquêtes.

La BRES fournit aussi l'occasion d'examiner des possibilités de recueillir une vaste gamme de données au niveau de l'unité locale, données qui pourraient être utilisées par la suite pour les estimations régionales dans le cadre d'autres enquêtes. La première étape de la saisie et de l'utilisation d'un plus grand nombre de données sur les unités locales des entreprises comportant plusieurs emplacements consiste à déterminer les données dont les entreprises disposent. Au début de 2005, l'ONS a tenu environ 100 interviews auprès de toute une gamme d'entreprises, en vue d'étudier la disponibilité des données au niveau de l'unité locale pour les variables suivantes : emploi, chiffre d'affaires, dépenses en immobilisations, stocks, achats, coûts d'emploi, bénéfices, niveau et coût de production. De façon assez étonnante, l'étude n'a pas fait ressortir de différences réelles entre les secteurs économiques ou les tailles d'entreprises. Le principal déterminant était la disponibilité et l'utilisation d'un logiciel informatique, et plus particulièrement un logiciel de comptabilité. En général, l'étude a permis de déterminer que les données sur le chiffre d'affaires, l'effectif et les coûts d'emploi étaient relativement faciles à obtenir auprès des entreprises, la facilité d'accès étant liée au niveau d'informatisation. Des données étaient disponibles pour une minorité d'unités locales en ce qui a trait aux achats, aux bénéfices, aux stocks et aux dépenses en immobilisations. Encore une fois, la disponibilité dépendait du niveau d'informatisation. Enfin, les données concernant les coûts de production étaient à peu près impossibles à obtenir pour les unités locales, étant donné que les dossiers ont tendance à être centralisés.

Cette étude a été assez limitée et n'a pas englobé les entreprises les plus importantes. Par ailleurs, elle n'est pas allée jusqu'à recueillir des données auprès des entreprises, et il se peut que la pratique diffère de la théorie. Toutefois, ces travaux fournissent une base raisonnable sur laquelle fonder un système de collecte et de production de statistiques régionales. Du fait que les données semblent largement accessibles au niveau le plus détaillé, elles peuvent être agrégées selon une définition régionale appropriée. D'autres travaux sont nécessaires dans ce domaine, afin de mieux comprendre ces questions, particulièrement pour les entreprises les plus importantes.

5.3 Estimations de la productivité

L'intégration de la BRS et de l'ABI/1 nécessite que les deux parties de l'ABI soient séparées. La partie 2 de l'enquête produit des estimations annuelles des variables financières, et les données sont recueillies auprès d'un échantillon commun pour les deux parties de l'enquête. Parmi les préoccupations liées à la séparation de ces deux parties figurent la détérioration possible de la qualité des estimations « individuelles », du fait de l'absence de lien entre les deux enquêtes, ainsi que la perte de la corrélation entre le numérateur et le dénominateur. Toutefois, notre étude a démontré qu'au pire, cette aggravation de la situation serait minime. Cela vient principalement du fait que la majeure partie de la corrélation est déjà prise en compte dans l'utilisation de l'estimateur de ratio pour produire à la fois des estimations de la production et des estimations de l'emploi. La corrélation qui reste est en fait seulement une corrélation entre des éléments résiduels, une fois le modèle de ratio ajusté. Le fractionnement des enquêtes signifie que chacune peut faire l'objet d'une répartition plus optimale, ce qui compenserait pour une partie ou la totalité de la faible baisse de la qualité liée au fractionnement.

5.4 Mise à jour des valeurs de l'emploi dans l'IDBR

La stratégie actuelle pour la mise à jour de l'IDBR à partir de la BRES consiste à mettre à jour les données sur l'emploi uniquement pour les entreprises qui ont répondu à l'enquête pendant l'année en cours. Par conséquent, certaines données auxiliaires, et parfois même une grande part, sont périmées. Il est proposé de créer un modèle à partir du rapport entre les valeurs pour l'emploi déclarées dans la BRES et les données auxiliaires figurant déjà dans l'IDBR, afin qu'une nouvelle variable auxiliaire modélisée puisse être créée et soit uniforme pour tous les enregistrements du registre.

5.5 Autres domaines d'intégration

Les deux autres domaines d'intégration des enquêtes-entreprises seront abordés à plus long terme. Il s'agit du remaniement de l'Annual Business Survey, afin de répondre aux besoins de données annuelles provenant des

entreprises, en vue de contribuer aux estimations du PIB, tant au niveau national que régional, et de la tenue de la Monthly Business Survey, afin de répondre aux besoins d'indicateurs infra-annuels du rendement économique. Cela nécessitera la fusion d'une gamme d'enquêtes mensuelles et trimestrielles existantes et une plus grande utilisation des données de sources administratives, afin de réduire le fardeau pour les répondants.

6. CONCLUSION

L'Allsopp Review a été une source de motivation importante pour l'examen des procédures de l'ONS relativement aux enquêtes-entreprises. La première étape de la chaîne de processus des enquêtes-entreprises est évidemment le registre des entreprises. Dans le présent document, nous avons énoncé une gamme de développements, certains reposant sur des caractéristiques intégrées précédemment, mais sous-utilisées, et d'autres étant nouvelles, mais étant motivées par les défis liés à l'utilisation du registre existant à l'appui des enquêtes. Les plans des sondages qui sont fondés sur le registre des entreprises nouvellement remanié doivent tirer parti dans la plus large mesure possible des données figurant dans le registre, du point de vue de l'uniformité de l'approche (les bureaux statistiques ont déjà comme maxime que l'intégration et les méthodes normalisées sont les seules façons pour un système d'enquête rentable de produire des données à partir de ressources de moins en moins grandes, les économies servant à de nouveaux développements de produits), de l'efficacité de l'échantillonnage et de la convivialité pour les fournisseurs de données, grâce à la souplesse des méthodes de collecte.

La souplesse des structures des entreprises pour la collecte de données proposée ici devrait nous permettre d'élaborer des méthodes plus conviviales pour les fournisseurs de données, ainsi que d'augmenter la gamme de détails géographiques (et de certains autres détails) à l'appui des estimations. Il est clairement plus avantageux de fonder les processus d'estimation sur des données réelles, et nous devons encore évaluer le compromis entre la facilité de déclaration et l'estimation précise des données que nous souhaitons. Toutefois, le cadre énoncé dans le présent document nous permettra d'évaluer ces compromis et de fournir un contexte dans lequel les méthodes additionnelles nécessaires pourront être élaborées. Les données administratives constituent le dernier élément de la structure qui servira à l'élaboration du système d'enquêtes-entreprises. Elles sont déjà à la base du registre, mais il existe une possibilité de les utiliser dans certains cas pour remplacer certains aspects de la collecte des enquêtes, peut-être avec une certaine perte au niveau de la qualité (que ce soit pour la définition ou l'actualité), mais avec la possibilité de réduire le fardeau pour les répondants et peut-être d'augmenter la somme de données disponibles. Dans certains cas, il semble que des dispositions législatives seront nécessaires pour augmenter la disponibilité de ces données pour l'ONS, mais du fait du remaniement des systèmes d'enquêtes de l'ONS, nous avons la possibilité de nous assurer que ces systèmes sont suffisamment souples pour permettre l'intégration facile des données administratives et des méthodes connexes.

RÉFÉRENCES

- Allsopp, C. (2004) *Review of Statistics for Economic Policymaking*, Norwich: HMSO.
- Cochran, W. (1977). *Sampling Techniques*, New York: Wiley.
- EEC (1993) *Council Regulation No 696/93 on the Statistical Units for the observation and analysis of the production system in the Community*.
- Ohlsson, E. (1995) "Co-ordination of samples using permanent random numbers", in B.G. Cox et al. (eds.) *Business Survey Methods*, New York: Wiley, pp. 153-169.
- ONS (2002) *UK Standard Industrial Classification of Economic Activities 2003*, London: The Stationery Office.